

# Jacques de Bon

(Saint-Pierre, 7 novembre 1768 – Saint-Servan, 2 décembre 1853)

*Au palmarès des rues de Saint-Pierre dont la discrétion est sans commune mesure avec le destin de la personnalité dont elle porte le nom, figure en bonne place, sinon sur la première marche du podium, la rue Jacques Debon. (1) Par quel hasard a-t-on décidé, par arrêté en date du 26 septembre 1974, de baptiser « la rue non dénommée parallèle au Boulevard Constant Colmay et se terminant en impasse à la propriété Borotra », du nom de ce corsaire d'origine saint-pierraise à la vie « digne d'un roman d'Alexandre Dumas » ? (2) Le texte ci-dessous retrace, dans les grandes lignes, la vie de cet intrépide et infatigable marin, dont le destin est intimement lié à l'histoire de l'Archipel de la fin du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe siècle. (3)*



*La rue Jacques Debon  
(Cliché de l'auteur, 16 janvier 2020)*

## Un peu d'état civil

Jacques de Bon est né le 7 novembre 1768 à Saint-Pierre et Miquelon, l'aîné de dix enfants, dont certains naîtront à Saint-Pierre et d'autres à Saint-Servan, au gré des tribulations de la famille, plusieurs fois victime de la rivalité entre la France et l'Angleterre.

Les de Bon sont originaires de Provence, mais au XVe siècle, Pierre-Philippe de Bon vint s'établir en Bretagne et y fit souche.

Charles de Bon, le grand-père de Jacques, s'établit au Canada et fit fortune à Louisbourg, port fondé par la France en 1713 pour contrôler l'entrée du Saint-Laurent. Les travaux de construction de la forteresse, débutés en 1721, dureront dix ans et les remparts entourant la ville seront achevés en 1740. En 1731, le port reçoit 500 navires de commerce. En 1740, la ville compte 5 000 habitants. Malheureusement, cette même année, la guerre de succession d'Autriche est déclenchée et Louisbourg, devenue le principal enjeu de la rivalité en Amérique du Nord, est prise une première fois par les Anglais en 1745. Charles de Bon, ayant refusé de prêter serment d'allégeance à la couronne d'Angleterre, n'eut d'autre choix que de quitter Louisbourg en abandonnant tous ses biens et s'établit à Saint-Pierre et Miquelon.



*Le siège de Louisbourg, gravure allemande*  
 Source : Wikipedia

Louisbourg fut rendue à la France en 1748, mais ruinée lors de la Guerre de Sept ans en 1758.

Le père de Jacques, prénommé Jacques lui aussi, était né à l'île Royale en 1745. Le 28 octobre 1767, il épousait à Saint-Pierre Jeanne Marie Letourneur, née à Saint-Servan, Ille-et-Vilaine, le 30 août 1746, ville où elle décédera le 1er mars 1834 à l'âge de 87 ans. De cette union naîtront dix enfants, dont les six premiers dans l'archipel. Au recensement du 3 mai 1778, le couple de Bon vit avec ses cinq enfants (le petit Jean, né le 21 mars 1772 étant décédé le 13 octobre 1774) à Saint-Pierre.

Quand éclate la guerre d'Indépendance américaine en 1776 et que Louis XVI reconnaît l'indépendance des États-Unis, les hostilités entre la France et l'Angleterre reprennent.

Le 14 septembre 1778, une escadre anglaise se présente devant Saint-Pierre et le baron de l'Espérance doit capituler. Tout est pillé et brûlé et les habitants se retrouvant sans le moindre bien, sont déportés en France, où on les retrouve notamment à Saint-Malo, Saint-Servan, Nantes, Cherbourg, et surtout La Rochelle.

Les de Bon, qui vivent une seconde spoliation, firent le choix de Saint-Malo. Jacques de Bon a alors 10 ans. Son père est inscrit comme capitaine au long cours au quartier de Saint-Malo dès 1776.

## **Jacques de Bon, corsaire du roi**

Jacques va étudier trois ans. La mort de son père, en 1781, dans un naufrage au large de Bayonne, va l'obliger à subvenir aux besoins de la famille. Aussi embarque-t-il, à tout juste 14 ans, comme mousse sur *La Jeune-Olympe*, un corsaire dont le capitaine était son oncle par alliance, Pierre-Jean Dupont. Ce dernier était, selon Émile Sasco, « *le plus habile ou le plus heureux des capitaines originaires des îles* ». Il commanda plusieurs corsaires malouins, dont *Le Jeune-Olympe*, *le Duc de Chartres* et *Le Flesselles*, et enrôla dans ses équipages plusieurs de ses compatriotes : Charles de Malvilain, Joseph Babin, Jean-Baptiste Philibert ou encore René Noël Rosse. Ceux-ci avaient pour la plupart des liens familiaux. Le frère de Charles de Malvilain, Servan, épousera en 1780, à Saint-Servan, une sœur de Geneviève Letourneur, l'épouse de Pierre Dupont. Le père de René Noël Rosse est né lui aussi à Louisbourg et ce dernier sera témoin au mariage de Jacques de Bon et de Jeanne Marie Letourneur.

*La Jeune-Olympe* fut toutefois capturée le 13 février 1782 et son équipage conduit prisonnier en Angleterre. Jacques de Bon vivait la première d'une longue série d'incarcérations. Celle-ci dura trois mois. En mai, il était de retour en France, et embarquait aussitôt sur le corsaire *La Flesselle*, toujours commandé par son oncle.

La France eut recours à la « guerre de course » pendant une bonne partie du XVIII<sup>e</sup> siècle dans sa lutte contre l'Angleterre, notamment pendant la Guerre de Succession d'Autriche (1740-1748) et la Guerre de Sept Ans (1756-1763). L'État délivrait une *lettre de course* (lettre de marque, lettre de commission) à un armateur, capitaine ou membre d'équipage d'un navire civil armé l'autorisant à attaquer, en temps de guerre uniquement, tout navire appartenant à un pays ennemi. Les navires arraisonnés, ainsi que leur cargaison, étaient ramenés dans les ports français pour être vendus aux enchères une fois que le Tribunal des prises avait reconnu la légitimité de la capture. Le produit de la vente était ensuite partagé entre l'armateur et l'équipage, l'État percevant une taxe pour l'obtention de la lettre de course. Les marins faits prisonniers étaient renvoyés dans leur pays moyennant une rançon. Les principaux ports corsaires français étaient Dunkerque, Saint-Malo et Morlaix. Il faudra attendre le Traité de Paris, en 1856, qui mettait un terme à la Guerre de Crimée, pour que soit abolie la guerre de course.

### **La famille de Bon revient à Saint-Pierre et Miquelon**

Le traité de Versailles de septembre 1783 met fin aux hostilités et donc à la guerre de course. Les îles Saint-Pierre et Miquelon sont rendues à la France et Jacques de Bon décide de revenir s'y établir avec sa mère et plusieurs membres de sa famille. Malheureusement, le 31 mai, le navire *Les Trois-Soeurs*, à bord duquel il avait embarqué et qui transportait 165 passagers, fit naufrage près du cap de Raze dans la baie des Trépassés. Si les passagers furent sauvés (en dehors des trois qui étaient décédés durant la traversée), tous leurs biens furent perdus. L'année 1784 vit d'ailleurs se multiplier les catastrophes dans l'archipel, ce qui ne facilita pas la réinstallation de la population.

La famille de Bon se retrouve, cette fois encore, ruinée. Arrivée à Saint-Pierre le 15 juin, une partie de la famille (la mère de Jacques, son frère Denis, sa sœur Louise Chevalier de Granchamps, sa tante Louise) bénéficiait encore d'une aide matérielle un an après le drame.

De 1784 à 1788, Jacques de Bon pratiqua la pêche à la morue en qualité de second capitaine. Puis il embarqua sur les bâtiments de guerre *L'Expériment* et *L'Espoir*, avant de passer comme capitaine en second sur *Le Dauphin* puis *La Bonne-Intention*.

C'est à cette époque – le 7 décembre 1790 – qu'il épousa à Saint-Servan, Marie-Charlotte Bertin. Elle avait vingt ans et était originaire de cette ville. Ils eurent ensemble trois enfants, Marie Jeanne Jacquemine, Jacques Prosper et Émile Paul. Son épouse devait décéder moins de dix ans plus tard, le 5 avril 1799. Jacques de Bon se remaria deux ans après, le 6 septembre 1799, toujours à Saint-Servan, avec Jeanne Perrine Paris, née dans cette localité le 16 novembre 1777. Elle lui donna quatre enfants : trois filles, et un garçon, Ferdinand François, qui deviendra Commissaire général de marine et dont le fils, Ferdinand Jean Jacques, sera vice-amiral et Grand-Croix de la Légion d'honneur.

Quand les hostilités reprennent, le 31 janvier 1793, de Bon se trouvait en France. Le 14 mai, les troupes du général Ogilvie débarquent dans l'archipel. Contrairement à 1778, les Anglais ne détruisirent ni les habitations ni les établissements de pêche. Si les soldats du gouverneur Danseville et les équipages d'une trentaine de navires métropolitains venus pour la campagne de pêche furent aussitôt expédiés à Halifax, la majeure partie de la population dut attendre septembre 1794 avant d'être déportée dans le port néo-écossais qu'ils ne quitteront pour la France que le 23 juillet 1796. Les de Bon ne reviendront plus dans l'archipel. Et une nouvelle fois, tout est à refaire.

Dès le 18 février 1793, Jacques de Bon avait embarqué second capitaine à bord de *La Républicaine* commandée par le capitaine René Raffy. Mais le 12 avril, retardé par la prise qu'il avait faite entre-temps, de Bon fut fait prisonnier pour la seconde fois et emprisonné à Plymouth. Il ne tarda pas à échafauder un plan d'évasion en compagnie de quelques officiers corsaires, et après 48 heures d'une traversée éprouvante sur une embarcation volée, il parvint à Cherbourg.

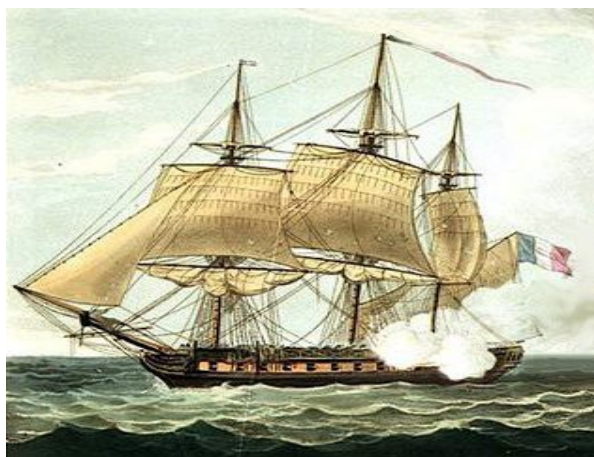
De retour à Saint-Servan dans sa famille, un danger d'un autre type le menaça dans le contexte révolutionnaire : son nom à particule. Il dut son salut au commandant du *Brave*, qui l'engagea comme enseigne de vaisseau sous le nom de Jacques-Debon. C'est sous ses ordres qu'il navigua sur ce navire puis sur le *Wattigny* jusqu'en octobre 1796.

Mais de Bon était impatient de reprendre la course et le 21 du même mois, il embarque sur la *Providence*, comme second capitaine, pour être de nouveau arraisonné et emprisonné à Harlesford. Dès février suivant, il réalisait, en compagnie de quelques soldats détenus eux aussi, une spectaculaire évasion, s'emparant, au large de l'île Lundy, île située en mer Celtique à proximité du canal de Bristol, d'un bâtiment de commerce qu'ils ramenèrent à Paimpol.

De Bon était de retour dans le canal de Bristol à bord de *l'Audacieux* qui avait appareillé de Saint-Malo le 10 mai 1797. Malheureusement, il fut capturé pour la quatrième fois et emprisonné à Bristol. Sa captivité dura plusieurs mois, malgré la sympathie du général Rooke, qui avait été touché du geste de de Bon envers plusieurs pêcheurs qu'il avait arraisonnés puis libérés, et une nouvelle tentative d'évasion avortée.

L'infatigable de Bon, enfin libéré, était à peine rentré en France qu'il embarquait sur la frégate d'État *Le Pallas*. Mais dès le printemps 1800, il préférait prendre le commandement du corsaire *Les Quatre-Amis* avec lequel il fit des prises conséquentes. L'année suivante, c'était *Le Vieux-Bougainville* qu'il commandait pour une campagne très rémunératrice.

De Bon brilla encore en arraisonnant, au large de Paimpol, un brick anglais et en faisant prisonniers 205 dragons qu'il ramena à Saint-Malo, l'autre moitié retournant en Angleterre et devant servir de monnaie d'échange contre des prisonniers français. Malheureusement, *Le Vieux-Bougainville* fut à son tour arraisonné le 24 avril 1801 par la frégate anglaise *Eurydice* et de Bon fut emprisonné à Portchester, au fond de la baie de Plymouth. Le 3 juillet 1801, il rejoignait le port de Cherbourg, en compagnie de 26 autres prisonniers échangés, après s'être acquitté de la somme de 35 shillings pour la traversée depuis Portsmouth.



*La frégate La Clorinde, de la classe Pallas*  
Source : Wikipedia

Durant l'éphémère Paix d'Amiens (25 mars 1802 - 17 mai 1803), si de Bon dut cesser provisoirement la guerre de course, il n'en continua pas moins de naviguer. A la rupture de la paix, il reprit le commandement d'un corsaire, *La Sorcière*, multipliant les prises et reconstituant la fortune familiale.

Mais à quoi ressemblait-il ? Jacques de Bon mesurait 1,70 m ; il avait le visage ovale, des yeux gris, un front haut, un gros nez, une bouche moyenne, un menton fourchu, le cheveu noir. (4)

Fort de ses succès et enrichi, Jacques de Bon décida de faire construire *Le Jeune-Bougainville*, un corsaire armé de 14 canons et doté d'un équipage de 80 hommes.

Malheureusement, ses performances ne furent pas à la hauteur des attentes de son capitaine, et le 16 février 1807, *Le Jeune-Bougainville* était arraisonné et Jacques de Bon reprenait le chemin de Plymouth et de sa prison. Après plusieurs tentatives d'évasion infructueuses, il fut transféré à Dartmouth, où il retrouva des milliers de prisonniers français, dont plusieurs capitaines malouins. Avec cinq d'entre eux, il conçut une nouvelle évasion qui leur valut d'être renvoyés à Plymouth où ils passèrent deux années de détention à bord d'un ponton (5) dans d'horribles conditions de détention.



*Ambroise-Louis Garneray (Paris, 1783-1857), (6)  
Portsmouth Harbour with Prison Hulks  
Source : Wikipedia*

Échangé contre un officier anglais, il débarque à Morlaix le 19 juin 1812. Et malgré les souffrances et les privations, après quelques mois tout juste de repos, il reprend la mer sur le corsaire *La Junon*. Bloquée dans le port de Morlaix par le blocus anglais, ce n'est qu'à l'abdication de l'empereur Napoléon Ier qu'elle put rejoindre Saint-Malo, où elle fut désarmée.

Jacques de Bon poursuivit alors sa carrière comme armateur et capitaine de navires de commerce. On le retrouve notamment associé avec un autre corsaire originaire de Saint-Pierre et Miquelon, René Noël Rosse. En 1817, tous deux sont armateurs et copropriétaires de plusieurs bricks : *Le Miquelonnais*, *La Miquelonnaise*, *L'Auguste* et *Les Deux Jeannettes*. Avec *Le Miquelonnais*, Jacques de Bon retournera plusieurs fois à Saint-Pierre et Miquelon pour les campagnes de pêche. *Les Deux Jeannettes* comme *L'Auguste* et *L'Eugène* se rendaient également sur les bancs pour pêcher la morue, commandés ou armés par l'un ou l'autre des deux associés. Les liens étaient aussi familiaux, puisque que René Noël Rosse avait épousé, en secondes noces, le 5 juin 1798, Jeanne Marie de Malvilain, dont la mère, Perrine, était la tante de Jacques de Bon.



*Dominique Charles Fouqueray, (1869-1956)  
La pêche à la morue Saint-Pierre Terre-Neuve (7)*

La mer, qui avait tout apporté à Jacques de Bon, lui ravit aussi deux de ses fils. Il vit mourir son fils aîné, Jacques Prosper, né en 1794 à Saint-Servan, dans les prisons anglaises. Son second fils, Émile Paul, officier de marine, fut emporté par une lame, ainsi que quatre autres membres d'équipage, sur le navire que commandait Jacques de Bon. Il décida alors de ne plus naviguer. Nous étions en 1828.

La constitution robuste de Jacques de Bon lui permit d'atteindre l'âge vénérable de 85 ans. C'est le 2 décembre 1858 qu'il s'éteint, foudroyé par une attaque d'apoplexie, entouré de ses deux enfants survivants, nés de son second mariage : Ferdinand, commissaire de la marine, et Jeanne Caroline, qui avait épousé en 1840, à Saint-Malo, Charles Auguste Noël Surcouf, neveu du célèbre corsaire malouin, qui fut l'un des plus riches armateurs de France grâce à la capture de nombreux navires anglais.

Michel Le Carduner

mars 2020

## Notes :

- (1) Nous avons fait le choix, pour ce texte, de l'orthographe *de Bon*, à la fois la plus courante et historiquement la plus pertinente, exception faite de la référence au nom de la rue et au titre de l'ouvrage de Pierre de Malvilain.
- (2) Pierre de Malvilain, *Jacques Debon : ce « diable de corsaire »*, conférence donnée en 1995 dont le texte intégral a été publié dans le N° 63 des *Voiles Blanches*, bulletin de l'association SPM-Bretagne. (<http://www.geocities.ws/ndebon/debonjacques.html>)
- (3) Pour ceux qui voudraient en apprendre plus :

Andrée Lebailly et Roberte Bechet, *Saint-Pierre et Miquelon Histoire de l'archipel et de sa population*, Saint-Pierre et Miquelon, Editions Jean-Jacques Oliviero, 1988.

Émile Sasco, *Saint-Pierre et Miquelon des origines à 1778 IX.-Destruction de la colonie, Suite et fin*, *La Liberté*, no 33. 15 septembre 1942, page 6.

Michel Poirier, *Les Acadiens aux îles Saint-Pierre et Miquelon, 1758-1828*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1984.

Jean-Yves Ribault, *Histoire des îles Saint-Pierre et Miquelon (des origines à 1814)*, Saint-Pierre, Imprimerie du Gouvernement, 1962.

Pierre de Malvilain, *Jacques Debon : ce « diable de corsaire »*, conférence donnée en 1995 dont le texte intégral a été publié dans le N° 63 des *Voiles Blanches*, bulletin de l'association SPM-Bretagne. (<http://www.geocities.ws/ndebon/debonjacques.html>)

Charles Cunat, *Saint-Malo illustré par ses marins*, Rennes, Imprimerie de F. Péalat, 1857, pp. 447-462. Consultable en ligne à l'adresse ci-dessous :  
[https://books.google.com/books?id=W1koAAAAYAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs\\_ge\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q&f=false](https://books.google.com/books?id=W1koAAAAYAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false)
- (4) Rôle des équipages, F° 26 N° 102 Matelot an 13  
Source: [http://perso.club-internet.fr/daniel\\_burgot/html/genealogie/debonj.html](http://perso.club-internet.fr/daniel_burgot/html/genealogie/debonj.html)
- (5) ponton : vaisseau désarmé et démâté utilisé comme prison flottante, en usage à la fin XVIIIe et au début XIXe, où l'on pouvait entasser jusqu'à 900 prisonniers sous la surveillance d'un personnel réduit. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Pontons\\_de\\_Plymouth](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pontons_de_Plymouth)
- (6) Ambroise-Louis Garneray (Paris, 1783 – Paris, 1857), corsaire lui-même, peintre de marine, précurseur du roman d'aventure maritime, partagea la vie aventureuse de Surcouf et de Dutertre avant d'être fait prisonnier, en 1806, à 23 ans, par les Anglais et de passer neuf années dans les pontons de Plymouth. Il en tira un récit : *Un corsaire au bagne, Mes pontons* [https://fr.wikipedia.org/wiki/Ambroise\\_Louis\\_Garneray](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ambroise_Louis_Garneray)
- (7) Site de Yves Dubois Fresneys sur la pêche à la morue au 19ème dans les principaux ports français : <http://www.duboyfresney.fr/index.php?page=accueil>